

TARIFICATION de L'ATELIER

Salle de spectacle								Studio d'enregistrement							
Structures municipales Associations hérouvillaises Ecoles Compagnies				Associations non hérouvillaises				Structures municipales Associations hérouvillaises Ecoles Compagnies				Associations non hérouvillaises			
				Structures privés								Structures privés			
Lundi à vendredi		Week-end		Lundi à vendredi		Week-end		Lundi à vendredi		Week-end		Lundi à vendredi		Week-end Jour férié	
Demi-journée 9h-13h 14h-18h	Journée 9h-23H	Samedi ou dimanche 9h-23h	Week-end complet	Demi-journée 9h-13h 14h-18h	Journée 9h-23H	Samedi ou dimanche 9h-23h	Week-end complet	Demi-journée 9h-13h 14h-18h	Journée 9h-23H	Samedi ou dimanche 9h-23h	Week-end complet	9h -23h		9h -23h	
Gratuité sous réserve de validation des élus concernés				100€	280€	400€	600€	Gratuité sous réserve de validation des élus concernés				20€/heure	40€/heure		
				200€	380€	600€	800€					40€/heure	80€/heure		
Pénalités															
Désistement à moins d'un mois de la date de la manifestation								30% de la réservation facturé à la structure							
Modification d'horaire de dépôt ou de prise de matériel								10% facturé en plus du montant de la réservation							
Absence de sécurité et non surveillance de la salle								Suspension de 12 mois à compter de la date de la manifestation 50%							
Accueillir plus de 200 personnes								Suspension de 12 mois à compter de la date de la manifestation							
Non-respect des horaires de la restitution								10% facturé en plus de la somme totale de la réservation							
Non évacuation du matériel								20% facturé en plus de la somme totale de la réservation							
La propreté des lieux								10% facturé en plus de la somme totale de la réservation							
Dégradation des locaux								Selon constat : prise en charge de la remise état							